



## AVIS PUBLIC

### **Appel d'offres 2024-08-PUB** **Aménagement d'un terrain de basketball**

*(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 573)*

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour l'aménagement d'un terrain de basketball au parc Michel-Martin, à l'endroit du stationnement public du parc, lequel est accessible actuellement par l'avenue du Parc.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cette demande doit se procurer les documents d'appel d'offres par le biais du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse [seao.gouv.qc.ca](http://seao.gouv.qc.ca). Les documents peuvent être commandés **à partir du 16 juillet 2024**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 13 août 2024, au plus tard à 11 h** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents d'appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 10 juillet 2024.

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier par intérim